ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sapeurs-pompiers professionnels

Question écrite n° 127474

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur le mécontentement suscité par la signature d'un protocole d'accord relatif à la refonte de la filière des sapeurs-pompiers professionnels. Ainsi, il s'agit en l'occurrence du protocole signé le 23 septembre 2011 entre le ministère de l'intérieur et les organisations syndicales minoritaires. Un certain nombre d'organisations syndicales représentatives, CFDT, CGT, FA SPP-PATS et SUD, dénoncent la façon dont se sont déroulées les négociations alors que celles-ci engagent l'avenir de la profession. Dans ce contexte, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il entend prendre pour appliquer les dispositions réglementaires et statutaires en matière de dialogue social en organisant à nouveau de véritables négociations avec l'ensemble des organisations syndicales précitées.

Données clés

Auteur : M. Guy Teissier
Circonscription : Bouches-du-Rhône (6e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 127474
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 907
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)